



# BONHEUR EN BAS

(sinon malheur en haut)

Journal lyonnais libre, indépendant et apartisan

## DOSSIER

Europe, colères et directives libérales

P. 2-3



## EDITO

Plus encore que le reste de la population, nos amis électeurs du R.N. souffrent d'une colère qui a 40 ans. De 1945 à 1980, il existe en France un vrai débat politique entre une gauche forte et radicale (plus proche de la FI que du PS que nous connaissons aujourd'hui) et la droite gaulliste. A cette époque, les salaires augmentent, la machine industrielle tourne bien et l'on ne se préoccupe pas de la question écologique. A partir de 1980 avec Thatcher en Angleterre et Reagan aux Etats-Unis, une révolution se produit dans le monde entier, et qui n'épargne pas la France. Un nouveau modèle est imposé qui érige la consommation comme idéal, détruit l'Etat et l'écosystème au profit d'une soit-disant compétition où tout le monde serait gagnant.

A l'époque, Jean-Marie Le Pen se faisait surnommer "le Reagan français". La ligne phare de son programme n'était pas l'immigration, ni le protectionnisme national mais la promotion de l'ultralibéralisme économique. Ce modèle favorise la spéculation qui nuit à l'économie réelle, celle de la majorité des travailleurs, au profit des investisseurs. Les dividendes prennent une plus large part dans la redistribution du chiffre d'affaire des entreprises. L'investissement et le salariat sont rabotés pour un rendement plus compétitif du point de vue des actionnaires. Dans ce modèle, l'Etat doit lui aussi être compétitif par rapport au secteur privé en supprimant ses structures élémentaires de service public, considérées comme des obstacles archaïques. Il voulait ce que fait Macron.

Le vernis protectionniste actuel du RN a deux sources : d'une part, après la crise de 2008, le PS n'a pas su proposer une stratégie politique pour protéger les travailleurs des conséquences de cette mondialisation et s'est crispé sur la question du pouvoir d'achat. A cette époque, la gauche antilibérale ne convainc pas non plus.

D'autre part, le parti des médias dominants affiche sa tendance pro-libérale. Il agit en deux temps : d'abord, il investit ce champ laissé vide par la gauche jusqu'à peu en insinuant la peur de l'immigration et en dédiabolisant l'image de Marine Le Pen à l'aide de feuillets psychologiques sur fond de drames personnels. Parallèlement, depuis la montée en force d'une gauche antilibérale en 2017, La France Insoumise, il n'a cessé de discréditer tout discours anticapitaliste en le traitant de "populisme".

Ailleurs, Orban, Trump, Bolsonaro et d'autres ont surfé sur la même vague que celle du RN. Mais ce vernis protectionniste s'est fissuré dès que ces derniers sont arrivés au pouvoir. Une fois l'Italie conquise, les T-Shirts de campagne *Ciao Euro* ont disparu, comme la sortie de l'UE du programme

du RN.

Martelons-le : cette souffrance a pour cause une maladie dont le nom est l'ultralibéralisme. Le marketing généralisé, en publicité comme en politique, veut monopoliser notre attention. Or, c'est l'attention qui permet de se former, de réfléchir et d'inventer. C'est l'éducation qui construit l'attention, et c'est ici que la réforme Blanquer, en fragilisant l'enseignement public, trouve sa raison d'être.

La sollicitation abusive de notre attention pour vendre des marchandises l'a détruite : si le centre commercial de la Part-Dieu constitue pour beaucoup d'en nous un symbole de l'absurdité actuelle, c'est qu'elle fait dé-penser. Sans attention, nous perdons nos savoirs, et le correcteur automatique du téléphone nous désapprend à écrire comme la télévision nous empêche de penser demain.

Et vous, électeurs du RN, vous n'avez plus constitué un objet d'attention sociale : délaissé par des libéraux qui proposaient de vous soigner du libéralisme par plus de libéralisme, vous avez espéré devenir visibles en renversant la table. Mais la table est fixée au sol, parce que la forte représentation du RN aux urnes permet aux libéraux de se maintenir au pouvoir au nom de la défense de la démocratie — front républicain, vote utile. La révolution des années 80 a créé une immense souffrance qu'il nous faut réparer ensemble. Les électeurs du RN ne sont pas responsables des conséquences du capitalisme, comme le migrant n'est pas responsable des guerres que nous faisons chez lui.

Beaucoup de savoirs ont été perdus, mais ils peuvent être retrouvés. Nous sommes collectivement responsables de proposer autre chose que le capitalisme, et c'est, avec les GJ, ce que nous tentons de faire : chez nous, par exemple, les vieux discutent avec les jeunes. C'est déjà une victoire contre l'idéologie consumériste, qui a délibérément découpé les générations en consommateurs ciblés et en parts de marché, rompant tout dialogue. Avec lui, c'est la mémoire qui ne s'est pas transmise, la conscience de classe qui s'est perdue. Chaque rencontre intergénérationnelle que favorise le mouvement des gilets jaunes est une victoire de l'humain sur le marché.

Ensemble, il nous faut nommer ce qui nous oppresse tous et nous divise par le vote quand nos intérêts sont les mêmes. Pour détruire un modèle, nous n'avons d'autre choix que d'en proposer un meilleur. Le mythe du progrès est périmé et dangereux, et il montre aujourd'hui ses limites autant sociales que climatiques. Les révoltes deviennent nécessaires quand les modèles sont révolus, et le nôtre l'est.

Les réponses de Macron aux retraités et travailleurs.....	p. 2
Le dîner du Siècle.....	p. 2
Commission européenne et privatisation des marchés.....	p. 3
L'inévitale convergence des populismes ?.....	p. 4

Réflexions sur... un pays riche qui produit des pauvres.....	p. 4
Bernard Friot, théoricien du salaire à vie.....	p. 5
Mobilisation lyonnaise.....	p. 6-7
Texte du jour. Tribune libre. Contacts.....	p. 8

### Les réponses de Macron aux retraités et travailleurs

Macron a déclaré « avoir apporté des réponses aux GJ ». Pourtant, les conditions des employés et des retraités ne se sont pas vues améliorées depuis le début de son mandat. Le Monde Diplomatique a dressé un état des lieux de l'évolution de nos droits sociaux, en voici un condensé.

#### Le droit du travail

Les lois travail de Myriam El-Khomri et les ordonnances Macron ont fait chuter le nombre de recours au conseil des prud'hommes de 187 651 en 2014 à 127 000 en 2017. Cela signifie-t-il que le nombre de conflits réels a baissé en entreprises ? Dans une époque où « sous-traitance » se dit « partenariat », où « pénibilité du travail » est changé en « qualité de travail », comment s'est opérée la précarisation des employés et de la démocratie ?

Tout d'abord, les recours ont diminué car les ruptures conventionnelles individuelles de contrat ont augmenté, transférant ainsi le coût financier (les minima légaux) de l'employeur vers Pôle Emploi. De plus, le salarié bénéficiait avant 2013 d'un délai de cinq ans pour contester la rupture de son contrat de travail. Depuis 2017, il n'a plus qu'une seule année.

Par ailleurs, les plafonds d'indemnités ont été radicalement abaissés : tout licenciement injustifié postérieur au 23 septembre 2017 offre au maximum 20 mois de salaire... pour 30 ans d'ancienneté. Il fallait en effet, assure Mme Pénicaud, « rassurer les employeurs ».

Thierry de la Tour d'Artaise, PDG de l'entreprise SEB, membre de la famille Lescure (32ème fortune de France) que nous avions déjà interpellé lors des marches vers les lieux de pouvoir, est effectivement rassuré. Une filiale de son groupe, Tefal, a « porté plainte contre une inspectrice du travail et contre un salarié pour violation

du secret professionnel et recel de documents confidentiels, révélant des liens de connivence entre la direction de l'entreprise et la hiérarchie de l'inspectrice ». La loi du secret des affaires de juillet 2018 rend l'accès aux éventuelles preuves impossibles pour le tribunal puisque lesdits documents sont « déclarés confidentiels par l'entreprise »\*.

Les employés pouvaient auparavant s'en remettre aux cent quinze Tribunaux des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS) ou aux vingt-six tribunaux de contentieux, qui jugeaient suicides ou accidents du travail; ils ont été supprimés au 1er janvier de cette année.

#### Et les retraites ?

Le modèle social de retraite français est celui du régime par répartition. Ceux qui travaillent aujourd'hui financent les pensions de ceux qui travaillaient hier.

Ce système solidaire nuirait à « l'équité ». La solution ? La retraite par capitalisation, où les cotisations des actifs alimentent des placements financiers incertains à la veille d'une crise financière majeure du capitalisme.

Le nombre de points acquis au long de la carrière sera converti ensuite en « valeur de service », dont le prix est « ajusté chaque année par les gestionnaires des caisses de retraite ». Dans ce calcul devra intervenir l'espérance de vie d'une tranche d'âge, assure M. Delevoye, haut-commissaire en charge. Seulement, l'espérance

de vie d'un cadre est de six ans supérieure à celle d'un ouvrier. Autrement dit, « le système opérera une forte redistribution des ouvriers vers les cadres, et des bas revenus vers les hauts revenus ». Vous découvrez donc le montant de votre retraite le jour de votre départ. Aucune place pour un système de solidarité : c'est la fin de la redistribution pour ceux qui n'ont pas pu contribuer.

Ce ne sont plus les vingt-cinq meilleures années ou les six derniers mois (fonction publique) de rémunération qui déterminent aujourd'hui le montant de la retraite. Toute coupure dans la carrière, toute interruption de « vie active » entraîne alors une baisse, notamment chez les femmes. Elles constituent d'ailleurs les premières touchées par les réformes des retraites, alors que les inégalités de pension pour interruption d'activité ou éducation des enfants sont en moyenne de 24% à l'heure actuelle.

On nous fait croire que le seul choix se résume à l'arbitrage entre les prétendus avantages des salariés contre ceux des retraités. Ce serait oublier que nous réclamons davantage : une « discussion pourtant essentielle sur le partage de la richesse produite entre revenus du travail et revenus du capital (dont on sait qu'ils ne cessent d'augmenter). »

*\*Les passages entre guillemets sont des citations de l'article du Monde Diplomatique, « Comment miner la capacité de résistance des salariés », Mai 2019.*

## Groupes d'influence ou la collusion des élites : une réalité à ciel ouvert

Comme tous les derniers mercredis du mois à Paris, plusieurs personnalités influentes du monde politique, médiatique, judiciaire, financier, se sont réunies pour le dîner du Siècle, un des "clubs d'influence" parisien parmi les plus connus. Des gilets jaunes ont tenu à organiser leur propre dîner dans un esprit bon enfant et déterminé devant les lieux de cette rencontre des élites. C'était sans compter la vigilance de la police qui a estimé que la réunion de quelques personnes en gilet dans la rue, face au bâtiment, constituait une infraction. (voir le reportage du Media pour tous sur youtube "Le dîner pour tous").

Difficile aujourd'hui d'évoquer l'existence et l'influence des différents groupes de pouvoir sans rapidement être rattrapé par le couperet du complotisme. Pourtant, le Dîner du Siècle, le groupe Bilderberg et autres cercles de pouvoir existent bel et bien. On y voit des syndicalistes passer avec le président de la SNCF Guillaume

Pepy, des directeurs de publications échanger avec des hauts fonctionnaires de la justice, des députés discuter avec des éditorialistes qui, quelques heures plus tôt, semblaient se déchirer sur les plateaux.

Si l'on peut concevoir les attractions d'un bon repas entre amis, difficile de ne pas s'interroger sur les motivations de cet entre-soi de postes à responsabilité mêlant sphère publique et privée, figures médiatiques, chefs d'entreprises et responsables politiques. Derrière la discussion, il existe donc de réelles forces de décisions et d'actions desquelles l'ensemble des citoyens reste exclu. La concentration des différents pouvoirs en ces lieux opaques à aujourd'hui de quoi intriguer.

Concernant le rôle particulier des journalistes dans ces cercles de pouvoir, on ne peut que conseiller le visionnage du documentaire "Les nouveaux chiens de garde" réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoa d'après un essai de

Serge Halimi (version actualisée d'un essai de Paul Nizan de 1932.)

Enfin, rappelons l'existence de cercles de pouvoirs à la vue, mais aussi à la méconnaissance de tous, dans la ville de Lyon : le club de dirigeants "Le Prisme" ou encore le Cercle de l'Union réunissent régulièrement le gratin industriel et politique local. Sans violence inutile à leur encontre, il semble nécessaire d'informer la population sur les connivences des hautes strates de la société, unies dans un projet commun tenu à l'écart des citoyens non parrainés pour y entrer. Répétons-le, l'entre-soi bourgeois et le consensus de classe autour d'intérêts communs relèvent d'une réalité factuelle. Le Referendum d'Initiative Citoyenne plébiscité par une grande partie des Gilets Jaunes apparaît à la fois comme un moyen de réduire l'influence de ces groupes, une force de décisions politiques, et comme un objectif compliqué face à cette oligarchie aux multiples têtes.

## Commission européenne et privatisation des marchés : désastre écologique, démocratique et social

Le 1er juin, le prix de l'électricité a augmenté de 5,6%. Notre mobilisation réclamait un accès ouvert à tous aux biens de première nécessité, tels que l'énergie. Le gouvernement avait alors repoussé cette augmentation, mais la Commission Européenne la réclame au nom de la "concurrence libre et non faussé", qui constitue son credo suprême. Les citations sont issues d'un article du Monde Diplomatique de mai.

### La privatisation du secteur sous la pression de l'UE

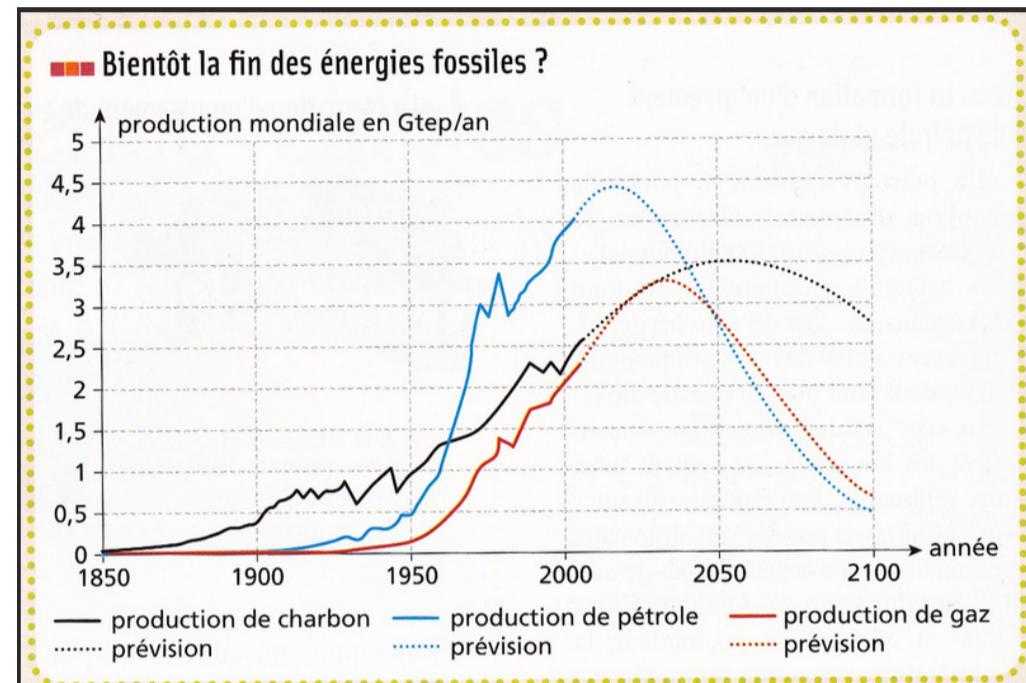
L'accès à l'électricité, au même titre que celui aux soins, à l'enseignement ou à la justice, est un service public. Ceux-ci fonctionnaient plutôt bien, mais depuis quarante ans l'UE désire les livrer au secteur privé, soit-disant plus efficace.

Pour les affaiblir, elle a "dû appliquer une stratégie radicale, mise au point au Chili sous le régime Pinochet, puis importée quelques années plus tard au Royaume-Uni de Margaret Thatcher."

Intervient alors un découpage de l'activité auparavant exercée par un monopole d'Etat : les différentes parties de l'entreprise sont divisées. Les plus rentables sont livrées au privé, qui impose aux moins rentables, restées publiques (entretien, distribution, transport) de s'adapter à celui-ci pour favoriser la concurrence avec d'autres acteurs.

Le public se voit alors obligé de se plier aux intérêts du privé. S'il le refuse, l'UE se charge de le lui rappeler. Comment s'y prend-elle ? Les directives européennes s'enchaînent, et en 1999 puis en 2007, la déréglementation s'installe. D'un côté, les investisseurs, les banques et les bourses s'emparent du marché le plus rentable et mettent en place des fabrications purement financières. Mais de l'autre, des caractéristiques publiques comme le tarif bleu continuent à séduire les clients. "Puisque la concurrence libre et non faussée ne produit pas les résultats escomptés, le législateur entreprend de la fausser... à l'avantage du secteur privé." Par quel moyen ? La loi NOME de 2010 qui renforce considérablement le privé en lui accordant des tarifs bien plus bas et impose que "si les cours de Bourse de l'électricité augmentent, les tarifs régulés devront suivre." Le déséquilibre est tel qu'une autre organisation française chargée de surveiller la concurrence s'en est inquiétée en mars.

Que fait le gouvernement français ? En février, la commission de régulation de l'énergie demande une hausse des tarifs, aussitôt confirmée par le ministre de la bien mal nommée "transition écologique et solidaire" de M. de Rugy. Ce dernier avait déclaré début février : "Le gouvernement, comme la loi l'y autorise, n'appliquera pas



ces hausses tarifaires tant que la période de chauffe hivernale ne sera pas terminée. Il fera ainsi usage des délais prévus par la loi afin de protéger les foyers français, notamment les plus modestes, d'une trop forte hausse de leur facture d'électricité dans une période de consommation élevée." Autrement dit, l'augmentation arrivera dans les foyers seulement à partir de l'été, période où nous chauffons le moins, afin qu'à l'hiver prochain tout cela se soit déroulé sans heurt. De Rugy n'agit pas par compassion pour les plus pauvres, mais par pure crainte de leur réaction.

Sous la pression du droit européen et par l'intermédiaire zélé de Macron, la France limite précisément les pouvoirs de sa loi pour protéger le secteur public et notamment le tarif bleu, qui concerne 80% des consommateurs.

### Le coût du nucléaire

80% de notre électricité provient du nucléaire. Seulement, le parc nucléaire français vieillit et son entretien coute cher. EDF a lancé le projet du "grand carénage", que la Cour des comptes estime à 100 milliards d'euros. Ce choix industriel d'envergure vise à prolonger la durée de vie des centrales de 20 ans supplémentaires. Le prix du kilowattheure se mettrait alors à grimper à la Bourse européenne. Quant au Sénat, il alerte sur l'augmentation de 30% sur les factures à la suite du grand carénage dès 2012.

La question de la production de l'énergie est au centre des enjeux actuels. Les investissements colossaux dans le fossile ou le nucléaire ne devraient-ils pas s'atteler à chercher une sortie de l'impasse actuelle du nucléaire ? Ces choix économiques sont favorisés par les principales banques françaises comme BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale, groupe BPCE, Banque postale et Crédit mutuel-CIC. Ces mêmes banques défendues par les politiques libérales de Macron.

Les lois du marché et de la rentabilité défavorisent l'exploration des énergies renouvelables. Priorité au profit immédiat.

La question de la consommation d'énergie est encore plus centrale : puisque les ressources vont décliner et que nous arrivons, de fait, vers la fin d'une civilisation thermo-industrielle, basée sur l'exploitation massive d'énergies fossiles, il est urgent de proposer des systèmes alternatifs d'organisation complète de la société pour que le vivre-ensemble soit réellement collectif. Les moyens comme les idées sont là. C'est pour ouvrir d'autres champs et d'autres modèles que les obstacles doivent être levés, ceux-là mêmes qui nous doivent les qualificatifs de "rétrogrades", "conservateurs", "antiprogressistes", "fermés". Pourtant, seules la pression du marché et la paresse politique française face à l'institution européenne bloquent l'avenir.

# Andréa Kotarac (LFI) rejoint le RN : l'inévitable convergence des "populismes" ?

À quelques jours des élections européennes, un conseiller régional Auvergne-Rhône Alpes de La France Insoumise (LFI) a appelé à voter pour la liste Rassemblement National (RN, ex Front national) de J. Bardella. A l'heure où le RN ne propose plus de Frexit alors que cette position constituait une large partie de son programme de la décennie passée, Kotarac rejoint le parti de Marine Le Pen pour "changer l'Europe" et pour la "souveraineté nationale" française. Invité matin, midi et soir sur tous les plateaux télés, n'incarnerait-il pas l'exemple parfait du leitmotiv assené chaque jour par les éditorialistes : les extrêmes, les populismes, les rétrogrades, se rejoignent enfin dans un bloc uni face au clan tout aussi uni des progressistes. En somme, les "fermés" font une coalition contre les "ouverts", le mal contre le bien.

Depuis la Révolution, l'ordre dominant a argué, au nom du bon sens, ce qui semble être une évidence politique : de chaque côté du centre, les extrêmes seraient en fait identiques.

Critiques de l'UE, soutiens des GJ, opposés à la mondialisation, RN et LFI se reflèteraient l'un l'autre. Face à eux, le " cercle de la raison" tempèreraient ces excès de fougue propres au peuple pour assurer un destin raisonnable aux gens qui pensent bien.

L'idée d'un centre raisonnable est vieille. Chez Aristote, on retrouve l'idée de "juste milieu"; chez Pascal, l'assurance que "rien que la médiocrité n'est bon." Lors de la Révolution,

les partisans de la monarchie constitutionnelle condamnent les défenseurs de la République en les qualifiant d'extrêmes. Depuis cette période, chaque proposition de transformation sociale profonde sera qualifiée d'extrême : rétablir l'ISF ? Extrême. Le RIC ? Extrême. Est extrême ce qui destabilise le pouvoir, qui, lui, serait toujours modéré.

Le XIXème signe le triomphe du "juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal" déclare en 1831 le dernier des rois français, Louis-Philippe. A la veille de la première guerre mondiale, les pacifistes sont accusés par le pouvoir "d'excès antimilitaristes". Après la guerre, un important tournant se déroule. D'un côté seront renvoyés dos à dos "les" totalitarismes : le nazisme allemand, le communisme soviétique et le fascisme italien. En creux se dessine une idée essentielle : loin de ces extrêmes, tous identiques, la seule voie raisonnable est celle de l'économie de marché. Qu'importe que l'URSS ait fait plier les lignes nazies de l'Est et ses millions de soldats, l'idée est là : la "droite intelligente et la gauche intelligente" (Fondation Saint Simon, composée de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires libéraux) doivent se rassembler contre les populismes de tous bords.

Désormais, on l'enseigne à Science-Po et la thèse du "gaucyo-lepénisme" reparait. D'anciens communistes auraient été spontanément séduits par le FN, comme Kotarac par le RN.

Le "non" au TCE de 2005 renforce encore cette idée ; *Le Monde* y voit le triomphe "d'un immense front de refus", composé "d'extrême droite, extrême gauche et abstention."

Bref, rien de plus normal pour le parti des médias que de s'emparer du cas Kotarac pour conforter leur vieille thèse : les populismes guettent, la preuve ? ils se rejoignent. Au pouvoir donc d'être sérieux, c'est-à-dire austéritaire, autoritaire, détruisant le droit du travail, l'accès aux services publics et manipulant l'information de façon grossière.

Ne soyons pas dupes : le cas personnel d'un élu LFI qui passe au RN n'est pas la démonstration d'une thèse inventée de toute pièce par les libéraux pour se maintenir au pouvoir. L'avidité du parti des médias à relayer ce fait n'illustre qu'une seule chose : les libéraux ont besoin de l'épouvantail du RN pour garder le pouvoir, et veulent discréditer ce qui reste désormais de la seule opposition qui constitue pour eux une menace systémique, à savoir la gauche anticapitaliste. Se dessine alors ce que *Le Monde diplomatique* surnomme "le spectre restreint des opinions convenables", défendu entre autres par les éditorialistes TV, dans lequel n'a pas sa place la remise en cause structurelle de nos modèles de société.

\*Article inspiré du travail de Constantin Brissaud, "Genèse d'une idée reçue, les extrêmes se rejoignent...", *Monde Diplomatique*, Avril 2019.

## Réflexions sur... comment un pays riche produit toujours plus de pauvres

Murillo est un peintre espagnol du XVIIème siècle. Il termine *Le Jeune Mendiant* en 1645. Un petit garçon est assis dans une pièce sombre et profite de la lumière pour enlever ses poux. La condition du sujet est illuminée par un clair-obscur.

En France, est pauvre celui ou celle qui vit avec moins de 60% du salaire médian, soit 14% de la population en 2016. Entre 2008 et 2012, le nombre de pauvres a augmenté de 800 000 personnes pour arriver à près de 9 millions aujourd'hui. Deux millions d'entre eux travaillent.

L'observatoire des inégalités note en 2018 : « Dans ce domaine, la baisse des allocations logement va avoir pour effet direct d'accroître le nombre de personnes pauvres. À plus long terme, l'évolution de la pauvreté dépendra pour une grande partie de l'emploi et de ses conditions. Autrement dit, de la façon dont sera

partagée la richesse créée. La multiplication de postes sous-rémunérés n'aurait pour effet que de transformer la pauvreté, en développant la pauvreté laborieuse. »

La solution proposée par Alain Mérieux (affaire du sang contaminé dans les années 80, 16ème fortune de France) pour la ville de Lyon ? « l'Entreprise des Possibles », qui permet aux salariés de donner de leur temps de travail pour une association. Mérieux offre ainsi ce qui ne lui appartient pas. Le Président du Medef Lyon-Rhône semble bien lucide : « l'idée n'est pas de faire en plus, mais d'avoir un effet démultiplicateur. » Bel exemple de solidarité vu par le Medef : faire travailler les employés pour l'image philanthropique de leur patron.



## Bernard Friot, théoricien du salaire à vie

Dans le dernier numéro, nous vous parlions du philosophe Bernard Stiegler et de ses recherches sur l'emploi, le travail et le revenu contributif. Cette semaine, focus sur un autre penseur qui s'interroge lui aussi sur l'avenir du travail, Bernard Friot.

### Distinguer le salaire à vie et le revenu de base universel

Le salaire à vie, appelé aussi « salaire à la qualification personnelle », est principalement théorisé en France par Bernard Friot. Sociologue et économiste de tendance marxiste, sa théorie à l'allure utopique cache en réalité un changement majeur de notre rapport au travail, à l'emploi et au salaire qui en découle. Attention à ne pas confondre le salaire à vie ici présenté avec les différentes théories du « revenu de base » ; théories reprises par exemple, par Benoît Hamon durant sa campagne pour les dernières présidentielles, mais aussi soumises au référendum en Suisse en 2016 (le « Non » l'emporta à 76,9%). Ce revenu de base implique l'allocation d'un revenu égal, universel et inconditionnel, qui pourrait être complété par un salaire lié à un poste de travail, comme actuellement. Détournement de cotisations sociales en direction de la consommation dans les entreprises pour les uns, ode à la paresse pour les autres, Bernard Friot le décrit comme « une roue de secours du Capital afin d'assurer sa pérennisation ». Sa proposition d'un salaire à vie est différente.

### Le stéréotype du travail salarié

Pour Bernard Friot, quelques prérequis sont nécessaires pour la mise en place d'un salaire à vie. S'il revient sur des sujets comme la monnaie, la capitalisme et ses composantes (la propriété lucrative, le marché du travail, le crédit, et la mesure de la valeur par le temps), il semble essentiel pour lui dans un premier temps de déconstruire le sens commun du « travail ».

La délimitation entre ce que l'on considère communément comme du travail ou non est aujourd'hui établi par le modèle capitaliste dominant. Cette définition, si elle pourrait aller de soi, est purement politique : la classe dirigeante a attribué une valeur supérieure à certaines activités plutôt qu'à d'autres, activités générant habituellement du profit.

Un exemple simple : un agent de nettoyage sera payé pour ses services, son activité sera reconnue comme étant du travail, quand effectuer les tâches ménagères chez soi n'est qu'une activité dite « normale », et donc non-rémunérée. On peut décliner cet exemple avec beaucoup de tâches du quotidien : le bricolage, le jardinage, l'éducation des enfants, faire de la musique etc. Pour Bernard Friot, une redéfinition de ce qu'est réellement le travail constitue la pierre angulaire de sa réflexion. Il faut ainsi pour lui, dissocier

le salaire de l'emploi et donc reconnaître que chaque individu travaille au quotidien, même sans être « employé » pour cela.

### Ne plus penser le travail horaire

Pour revenir aux critiques de l'économiste concernant le capitalisme, la mesure de la valeur par le temps à l'œuvre dans ce système serait une hérésie. Pour lui, les individus devraient recevoir un salaire non pas conditionné par le temps passé sur le lieu de travail ou à la productivité individuelle, mais un salaire lié à leurs qualifications. B. Friot prend ainsi des exemples déjà existants de salaires à vie proches de sa vision qu'il souhaiterait voir généraliser : le statut des fonctionnaires de l'Etat, ou encore les pensions reversées aux militaires.

En effet, chez les fonctionnaires, le salaire n'est pas lié au travail de la personne mais à la personne elle-même via un statut. Ainsi, le fonctionnaire est payé d'après sa qualification, déterminée par un concours : il n'est pas non plus payé pour son poste, mais pour son grade. Ce changement de paradigme aux allures anecdotiques est pourtant essentiel pour remettre l'individu au centre en lui redonnant sa dignité et redéfini ainsi les rapports de force. Ici, l'individu étant payé suivant son grade, le salaire est toujours perçu même en cas de chômage. Ce salaire détaché de l'emploi et du « salariat » serait ainsi à vie : B. Friot considère d'ailleurs, malgré le discours dominant, que les retraités jugés improductifs, sont au contraire ravis de travailler (dans le sens de B. Friot), loin de la pression et de l'asservissement s'opérant dans le cadre de l'entreprise.

### La propriété en question

Dernier point majeur dans la théorie du penseur, marxiste oblige : l'individu doit devenir propriétaire de l'outil de production. B. Friot fait la distinction entre propriété lucrative (possesseur d'un patrimoine, touchant un profit de par la production d'autrui en son sein) et la propriété d'usage, soit la production propre du travailleur avec son outil de travail. La propriété est une valeur fondamentale du capitalisme bourgeois que B. Friot aimeraient voir modifiée. De quoi réfléchir sur l'importance du sens des mots, et sur la nécessité de rétablir un équilibre permettant à chacun d'être reconnu comme productif et de se sentir digne. Vaste projet dans notre monde capitaliste où l'on a vite prononcé le mot « assisté ».



### Et comment financer tout ça ?

Ce système serait financé par la généralisation de la cotisation, c'est-à-dire la mutualisation de la totalité de la Valeur Ajoutée (VA).

La VA d'une entreprise représente la richesse produite par l'ensemble de ses salariés (le capital, lui, ne produit aucune richesse). Prenons un artisan. Il possède des machines, qui représentent un certain capital investi. S'il ne fait rien, rien ne se passe. Aucune richesse n'est produite. Seul son travail et éventuellement celui de ses ouvriers vont générer de la VA et donc produire de la richesse. La machine, et donc le capital qu'elle représente, ne produit aucune VA. Elle transmet simplement sa valeur d'achat au produit sous forme d'amortissement.

Actuellement, dans le système capitaliste, 60% de la VA sert à rémunérer les salariés sous forme de salaires directs et à alimenter, sous forme de cotisations, les caisses de sécurité sociale, retraites, chômage, allocations familiales. C'est la part des travailleurs. Les 40% restants sont prélevés par les détenteurs de capitaux, qui en réinvestissent une partie et distribuent le reste aux actionnaires sous forme de dividendes. C'est la part du capital. Il s'agit de la répartition primaire. L'Etat intervient à posteriori pour prélever un impôt direct sur les salaires versés et sur les profits et ainsi jouer un rôle de redistribution. C'est la répartition secondaire.

Dans le système, proposé par Friot, c'est l'extension de la cotisation sur la VA, qui alimenterait deux caisses, gérées par les travailleurs eux-mêmes, celle des salaires et celle des investissements. Une autre partie pourrait être prélevée par l'Etat sous forme d'impôts directs pour financer les services publics.

## Dialogue populaire. Le RIC est-il une solution à la crise des Gilets Jaunes ?

En réponse au Grand débat national organisé par le gouvernement de MM. PHILIPPE et MACRON, la commission revendication-débat du groupe Gilets Jaunes Lyon Centre a pris l'initiative d'organiser plusieurs soirées de dialogues. Compte-tenu de l'intérêt particulier de l'assemblée pour le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), un dialogue supplémentaire a été proposé sur ce thème, organisé avec le concours de la commission RIC. Nous avons conservé la même organisation que pour les précédentes soirées, à savoir des groupes de travail constitués en ruches et accompagnés d'un membre de la commission RIC pour répondre aux questions. L'idée était plutôt, pour une première soirée sur ce thème, de recueillir diverses considérations sur le RIC. Des sessions d'approfondissement des dialogues étant prévues, ces considérations pourront être développées par la suite et accompagnées d'expertises sur le sujet. Voici le recueil des travaux de la 5ème soirée du 15 mai 2019 sur le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), qui a réuni 45 personnes à la salle des Pavillons, Lyon 7e.

### RUCHE CONCRETE

- Jusqu'à présent les tentatives ne concernent que la question « Pour ou contre le RIC ? ».
- Nécessité d'une expérimentation locale basée sur une question concrète. - Le RIC pourrait faire évoluer la maturité des citoyens et leur intérêt pour la chose publique. - Le RIC législatif risque d'être compliqué à instaurer et organiser.
- Peut-être préférer de voter le principe d'une loi sans l'écrire précisément, (comme le RIC constituant Suisse) sur lequel il peut y avoir débat. - Le RIC est-il une diminution ou un renforcement du pouvoir législatif ? Arguments pour une diminution : Les pouvoirs exécutifs et judiciaires ne sont pas impactés ; Nécessité d'installer des gardes-fous pour garantir un bon niveau d'information (presse indépendante, éducation populaire, etc...) - Arguments pour un renforcement : C'est un élargissement de l'initiative citoyenne ; Les mouvements sociaux deviennent des contre-pouvoirs et ont un moyen d'action.

### RUCHE B

- Le RIC est intéressant pour concerner tout le monde et contrer le découragement vis à vis du vote. - L'abstentionnisme est un geste politique en soi, mais le RIC également. - Prendre en compte le vote blanc. - Le RIC révocatoire est le plus intéressant et simple à mettre en place.
- Constituer une assemblée tirée au sort pour évaluer la pertinence des projets d'organisations de RIC après les signatures de pétition. - Pour mettre en place un système de RIC, les élus sont à écarter, car il est contraire à leur intérêt.
- Maintenir une pression populaire constante des Gilets Jaunes pour obtenir le RIC et chercher la division au sein de la majorité sur ce sujet. - Le RIC consultatif ne sert à rien, car n'est pas suivi

d'effet et de contraintes pour mettre en place le choix qui l'emporte. Ceci ne motive pas non plus à y participer. - Comment voter sur un RIC ? Par courrier ; Par internet (problème pour qui n'a pas accès, de la sécurisation et de la fraude). - Débuter par un sujet consensuel pour faire admettre le RIC ou débuter directement par des sujets plus clivants ? - Qui est un citoyen ? Qui peut lancer un processus de RIC ? Qui a le droit de voter sur un RIC ? - Sortir de l'Europe pour instituer le RIC ? Celle-ci en limite le pouvoir et le champ d'action.

### RUCHE RICARDO

- Proposition de processus pour le RIC et sa mise en place : Consultation nationale pour écriture du RIC et pour modifier la constitution dans le cadre d'une convergence des luttes (GJ, associations, blouses blanches, etc.). - Le RIC doit être représentatif de l'intérêt commun et général, favoriser et préserver l'intérêt du peuple contre les intérêts privés. - Pétitions suivies de débats en assemblées citoyennes. - Vote élargi aux travailleurs étrangers au suffrage universel. - Lois votées en paquets plusieurs fois par an et mise en application si majorité. - Vote obligatoire et vote révocatoire présidentiel à mi-mandat (pour éviter les promesses non tenues et les surprises non annoncées lors des campagnes). - L'intérêt du RIC est de limiter le pouvoir de la fonction présidentielle, voire amener sa disparition. - Choisir une période électorale pour inciter à réfléchir au sujet du RIC.

### RUCHE RICRAC

- Avant l'instauration du RIC : Comment l'obtenir ? - En faire une exigence qui intéresse toute la société. - Convergence de la revendication (syndicats, Youth for Climate, etc...).- Pendant le RIC : Modalités d'organisation : pétition regroupant 1% du corps électoral (environ 500 000). Pas de limite de temps pour l'obtention des signatures. - Eviter l'influence des lobbies. - Comment assurer une information impartiale et la participation des citoyens aux débats ? - Le RIC ne doit pas seulement être une procédure légale, mais un mouvement global de réappropriation du politique. - Temps de formation obligatoire à l'école. - Informations pluralistes, impartiales et transparentes dans les médias de service public. - Prévoir le temps de participer aux débats : pris sur du temps de travail ? - Favoriser la mobilisation des personnes : exemple du Venezuela pour le RIC constituant. - Si le RIC est seulement local : risque de ne garder la main que sur des sujets mineurs. - Après le RIC : Comment vérifier l'application de la décision d'un RIC ? Prévoir un délai maximum pour réaliser les décisions ; Conserver la notion d'intérêt collectif dans les propositions et éviter le privé/l'individuel.

### RUCHE Iséroise

- Espoir et attentes que le RIC apporte un plus grand pouvoir de décision. - Pour obtenir le RIC : Fédérer plus de monde. Modifier la Constitution, mais comment faire ? - Meilleure communication

entre groupes de travail GJ. - Le RIC révocatoire est une idée intéressante, car elle implique une feuille de route donnée aux dirigeants avant leur élection. - Risque : déstabilisation de l'économie. - Solution : contrôle par assemblée constituante citoyenne. - Créer des ateliers sur le RIC pour élaborer des réflexions communes sur l'outil.

### RUCHE LES VRAIS RICQUEUX

- Problème du coût élevé des référendums. - Idée d'utiliser la Blockchain pour le vote électronique, afin de sécuriser un système et diminuer les coûts d'organisation « physique ». - Débat autour du vote électronique et des différentes technologies possibles pour organiser le RIC. - L'organisation ne doit pas nécessairement relever du ministère de l'Intérieur ou du « système ». - Définir le taux de participation minimum pour validation. - Le RIC a l'intérêt de responsabiliser les citoyens et répond au besoin de reprendre le pouvoir. - Le RIC est-il une solution à la crise de gilets jaunes ? - Le RIC est-il vraiment soutenu par les gilets jaunes, car il suscite des débats internes dans le mouvement. - Le RIC permet-il de répondre à toutes les revendications des gilets jaunes ? - Tout les sujets sont abordables, mais est-ce que cela sera accepté et possible à installer ? - En Suisse : 10% (note : point non compris, à préciser). - Problème de l'influence de personnes trop fortunées (Suisse, de nouveau). - Besoin d'une mobilisation massive pour l'instauration (rejoint par la police, l'armée... ?). - Quels partis politiques proposent le RIC actuellement : MIC, FI, UPR, autres ? - Expérimenter un RIC à Lyon, pour comparer entre le vote électronique et le vote papier.

### RUCHE CONDORCET

- La destitution de M. Macron semble un préalable à la mise en place du RIC, à moins que celui-ci ne soit une possibilité de sortie de crise pour le gouvernement. - L'introduction du RIC est une opération complexe, car nécessite de modifier la constitution. - Le RIC est dans le Top 3 des revendications. S'il n'est pas instauré, le mouvement ne s'arrêtera pas. - S'inspirer des travaux de Condorcet sur le DIC (Démocratie d'Initiative Citoyenne). - Pour commencer et faire avancer l'idée du RIC : Partir du niveau local pour que la population s'approprie et s'habitue à l'outil; Proposer de commencer par le RIC révocatoire. Cette idée est populaire et constitue un contrepoids dans le système représentatif. Un élu peut-être renvoyé, s'il n'honore pas son mandat et de plus, ceci inciterait à limiter les promesses jamais tenues. - Tenter une expérience d'un RIC à Lyon sur un sujet concret (pollution de l'air; Gratuité des transports en commun; Acceptez-vous le retour de Gérard Collomb à la mairie ?) - Le RIC législatif semble complexe avec des risques de blocages sur des propositions et contrepropositions de textes à soumettre, car les sujets peuvent être denses.- Prévoir un délai pendant lequel on ne peut pas revoter sur la même question.

# MOBILISATION LYONNAISE

## Compte-rendu d'un GJ de LyonCentre sur les actions récentes

### Samedi 18 mai

Soutien à Villefranche le matin. Une centaine de GJ sur le rond-point pendant 1h30. Gazages immédiats à peine avoir essayé de sortir du rond-point. Finalement, défilé possible dans le centre-ville. Après-midi. RDV place Antonin Poncet. Peu de personnes après la nationale. 600 d'après le nombre jaune. Le cortège, spontanément, va dans la rue des Marronniers. Gazages et dispersions sur le pont de la Guillotière. Des groupes se divisent et tentent des actions indépendantes. Quelques GJ font fermer les deux portes principales de la Part-Dieu. Le deuxième groupe se fait piéger dans une garde-à-vue à ciel ouvert pendant une trentaine de minutes sans motifs.

### AG du lundi 20 mai

Bilan week-end. Association Plateau des Glières contre la récupération politique de ce haut lieu de la résistance. Appel convergence écolo x zadistes x GJ. Ordres douteux pas compris pas certains CRS lors de la nationale du 11. CR appel de Die "tous à la campagne". Point convergence blouses blanches. Débat : changer le point de RDV de Bellecour.

### Vendredi 24 mai

Grève scolaire mondiale pour le climat. Cortège de convergence Youth for Climate x GJ.

### Samedi 25 mai

Matin. Opération escargot organisée par les motards. Après-midi. Rdv contre loi Dublin. Convergence GJ x Marche pour le climat. Prise de parole sur les quais de G. pour représenter les GJ. Petits groupes d'action pour bloquer la



Collage réalisé par Nico, GJ de Lyon.

« *C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères. La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.* » Le chant des partisans

### Part-Dieu.

### AG du lundi 27 mai

Bilan week-end. Discussions autour du résultat des européennes. Ne pas associer les GJ au vote RN. Mouv social contestataire du système représentatif. Echec de la défense des travailleurs. RN : seul parti d'opposition à Macron? Le vote : objet de division. Point convergence GJ x Blouses blanches. Bilan positif convergence marche pour le climat. Appel aux dons stickers. Point jaune : appel aux volontaires pour animation débats citoyens. Mauraudes : appel aux volontaires. Appel à la grève générale. Annonce marche pour le handicap GJ jusqu'à l'assemblée nationale. Appel convergence stylo rouges contre réforme Blanquer. Remerciement Didier motard pour la cagnotte. Appel à mettre son téléphone en mode avion lors des AG pour les électrosensibles. Ode à la solidarité des GJ qui caractérise ce mouvement. Ouverture débat Montceau-les-mines pour l'assemblée des assemblées. RIC.

### Mardi 28 mai

Soutien GJ devant le tribunal pour le procès des militants alternatiba = décrocheurs portraits Macron.

Soirée dialogue populaire de la commission revendications.

### Vendredi 31 mai

Une cinquantaine de personnes réunies au rond-point de Lyon-Centre. Réunion intercommission.

### Samedi 1er juin

Manif convergence GJ x Blouses blanches !

## RDV ET SOLIDARITES GJ

Les Nounous jaunes : Tous les samedis à partir de 12h. Alternatibar, 126 montée de la grande côte. Gartuit/prix libre. A partir de 3/4ans. Page FB : Nounou Gilets jaune Lyon. 0758801902

Mauraudes jaunes : Tous les 15 jours. RDV 19h30 Antonin Poncet. Appel aux volontaires !

Point jaune : Organisation de rencontres/ débats avec les citoyens. Besoin de volontaires disponibles pour de la présence sur les ronds-points et pour la distribution de tracts sur tous les marchés, parkings, terrasses etc.. de la ville de Lyon et des environs. S'inscrire à cette boîte mail : messager-6914@protonmail.com

Le "rond-point" de Lyon-Centre : Tous les vendredis, 18h, devant le carrousel du pont de la Guillotière. Amenez des victuailles et venez nous rencontrer !

L'assemblée populaire des Gilets Jaunes de Lyon-centre et d'ailleurs : Tous les lundis soirs, 19h, bourse du travail, Lyon 03.

Prochaines soirées de dialogues populaires organisées par la comm. revendications : mercredi 12 juin et mardi 25 juin à partir de 19h salle des Pavillons, sur la place du même nom, Lyon 7e.

Proposition axes de travail- Assemblée des Assemblées de Montceau-les-Mines (29/30 juin)

### 1RE CATÉGORIE : QUESTIONS OUVERTES

Réponses à travailler dans les groupes locaux afin de bien définir les mandats et à renvoyer avant le 18 juin. **A1.** Quelles actions nationales fédératrices et mobilisatrices pour maintenir le rapport de force? (Quelles mobilisations pendant l'été ? échéances possibles : 14 juillet, nuit du 4 août, G7 à Biarritz fin août, etc.) **A2.** Comment continue-t-on d'enraciner et consolider le mouvement au niveau local (lieux communs, Maison du Peuple, reprise des ronds-points, etc.) ? Que mettez-vous en place localement ? Comment recréer du commun au sein des groupes ? **A3.** Bilan et perspectives des alliances et convergences par la base, comment les poursuivre ? (mouvement social, syndicats, mouvement climat, etc.)

### 2ÈME CATÉGORIE : SUIVIDES DIFFÉRENTS CHANTIERS OUVERTS À COMMERCY

**B1.** Comment continue-t-on de s'organiser face à la répression policière et judiciaire ? Bilans et perspectives (réseaux de solidarité juridique, médicaux, etc.). **B2.** Communication interne (plateforme numérique) et externe. **B3.** Bilans et perspectives des assemblées citoyennes locales. **B4.** Renforcement de l'accessibilité de l'Assemblée des assemblées & lien avec l'ensemble du mouvement (figures médiatiques, groupes n'étant pas présent dans l'AdA, etc.).

### 3ÈME CATÉGORIE : PROPOSITIONS CONCRÈTES DES GROUPES LOCAUX

Merci de faire remonter des propositions construites et développées avant le 6 juin.

## LE TEXTE DU JOUR

### Oscar Wilde, extrait du recueil *Le Portrait de Monsieur W. H.*, 1906

« Quant aux vertus des pauvres, il faut les reconnaître, elles n'en sont que plus regrettables. On nous dit souvent que les pauvres, sont reconnaissants de la charité. Certains le sont, nul n'en doute, mais les meilleurs d'entre eux ne sont jamais reconnaissants. Ils sont ingratis, mécontents, indociles, ingouvernables, et c'est leur droit strict. Ils sentent que la Charité est un moyen de restitution partielle ridiculement inadéquat, ou une aumône sentimentale, presque toujours aggravée d'une impertinente indiscretion que l'homme sentimental se permet pour diriger tyranniquement leur vie privée. Pourquoi ramasseraient-ils avec reconnaissance les croûtes de pain qui tombent de la table du riche ? Leur place serait à cette même table, et ils commencent à le savoir.

On parle de leur mécontentement. Un homme qui ne serait pas mécontent dans un tel milieu, dans une existence aussi basse, serait une parfaite brute. Aux yeux de quiconque a lu l'histoire, la désobéissance est une vertu primordiale de l'homme. C'est par la désobéissance que s'est accompli le progrès, par la désobéissance et la révolte.

Parfois on loue les pauvres d'être économies. Mais recommander l'économie aux pauvres, c'est chose à la fois grotesque et insultante. Cela revient à dire à un homme qui meurt de faim : « ne mangez pas tant ». Un travailleur de la ville ou des champs qui pratiquerait l'économie serait un être profondément immoral. On devrait se garder de donner la preuve qu'on est capable de vivre comme un animal réduit à la portion congrue.

On devrait se refuser à vivre de cette façon ; il est préférable de voler ou de recourir à l'assistance publique, ce que bien des gens regardent comme une forme du vol. Quant à mendier, c'est plus sûr que de prendre, mais prendre est plus beau que mendier. Non, un homme pauvre qui est ingrat, dépensier, mécontent, rebelle, est probablement quelqu'un, et il y a en lui bien des choses. Dans tous les cas, il est une protestation saine.

Quant aux pauvres vertueux, nous pouvons les plaindre, mais pour rien au monde nous ne les admirerons. Ils ont traité pour leur compte personnel avec l'ennemi, et vendu leur droit d'aînesse pour un très méchant plat. Il faut donc que ce soient des gens extrêmement bornés.

Je comprends fort bien qu'on accepte des lois protectrices de la propriété privée, qu'on en admette l'accumulation, tant qu'on est capable soi-même de réaliser dans de telles conditions quelque forme de vie esthétique et intellectuelle. Mais ce qui me paraît tout à fait incroyable, c'est qu'un homme dont l'existence est entravée, rendue hideuse par de telles lois puisse se résigner à leur permanence. Et pourtant la vraie explication n'est point malaisée à trouver, la voici dans toute sa simplicité.

La misère, la pauvreté ont une telle puissance dégradante, elles exercent un effet paralysant si énergique sur la nature humaine, qu'aucune classe n'a une conscience nette de ses propres souffrances. Il faut qu'elle en soit avertie par d'autres, et souvent elle refuse totalement de les croire. »

## TRIBUNE LIBRE

### Proposition d'invitation

Comment résister face au durcissement des régimes politiques en Europe ? Comment sortir du capitalisme et de la société autoritaire ? Sur quelles bases créer des convergences de luttes ? Que propose Rouvikonas (groupe anarchiste basée à Athènes en Grèce qui apparaît dans le Film *L'amour et la révolution* de Yannis Youlantas) ?

Je pense qu'ils ont des choses à nous apprendre pour répondre à ces questions vu ce qu'ils affrontent en Grèce où l'Etat s'est effondré et qu'ils luttent donc à la fois pour vivre et contre les politiques libérales européennes et l'extrême droite.

Peut-être pourrions nous leur demander de venir à la bourse du travail ?

### Agréable à lire

J'ai découvert votre brochure avec le numéro 5 lundi dernier. En dehors d'un article auquel je n'adhère pas, l'ensemble m'a paru très bon. Bonne orthographe et absence d'écriture inclusive, je l'ai trouvé très agréable à lire.

Reste-t-il des numéros précédents ?

Cordialement, avec mes encouragements

G.

> Merci G. Tous nos numéros sont à retrouver en format PDF sur notre page FB "Bonheur en Bas" !

L.



Extrait des 50 revendications établies par l'Assemblée Populaire des Gilets Jaunes à Lyon le XX/01/2019. Réunion tous les lundis à 19h, à la Bourse du Travail, Place Guichard, métro B.

## NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE : UNIQUEMENT DANS LES MAINS D'UN NOUVEAU LECTEUR.

### QUI SOMMES-NOUS ?

Cinq volontaires qui trouvent utile un organe de presse libre et indépendant pour informer et s'exprimer à l'intérieur du mouvement des gilets jaunes. Ce projet est financé par les dons de nos lecteurs. Sans votre aide, nous ne pourrons continuer cette publication.

### NOUS CONTACTER

Pour des actions à annoncer, des comptes rendus ou des témoignages à partager, des tribunes à publier, avis, suggestions, réactions, corrections, gilet jaune ou non, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [bonheurenbas@protonmail.com](mailto:bonheurenbas@protonmail.com) ou sur la page facebook du journal : [Bonheur en bas.](https://www.facebook.com/Bonheur-en-bas/)

### NOUS SOUTENIR

Pour financer le prochain numéro, nous mettons à disposition une caisse de solidarité que vous trouverez à l'Assemblée Générale des gilets jaunes de Lyon tous les lundis à 19h, Bourse du Travail. Vous pouvez aussi faire un don sur la page facebook du journal : [Bonheur en bas.](https://www.facebook.com/Bonheur-en-bas/)